



Menace et dégradation de biens

Par **ziizoune**, le **09/06/2014** à **16:58**

Bonjours, je vais avoir 18ans dans une semaine et voudrais porter plainte contre deux personnes.rnIl y a un an un ami à moi a trompé sa copine avec moi, suite à cela sa copine l'a appris. J'ai donc reçu de nombreuses menaces de la part de son copain (menace de mort, menace physique et injure) que j'ai bien évidemment garder. rnCependant il y a deux semaines sa copine m'a surprise devant mon lycée a courue vers moi et m'a donnée un coup à la tête, j'ai donc reculer par surprise et mon téléphone est tomber de ma poche, elle l'a ramasser et l'a jeter par terre, il est donc cassé. (cette action c'est passer devant des témoins qui serait prés a témoigner).rnAprès cela j'ai donc appeler son copain pour lui expliquer la situation (tout en enregistrant la conversation téléphonique), une conversation téléphonique ou une fois de plus il me menace (il dit me faire la misère jusqu'à la fin de ma vie, brûler ma maison...). rnJe lui ai demander de me rembourser mon téléphone qui était presque neuf dont l'a valeur est de 600€ en lui disant que si cela ne se passait pas a l'amiable j'irais de suite porter plainte. rnCela va faire bientôt 3semaine et je n'ai toujours aucune nouvelle de mon téléphone. J'aimerais donc savoir si ma plainte avec les preuves et témoins aura suite ou si elle sera classer sans suite.rnMerci d'avance

Par **moisse**, le **11/06/2014** à **19:51**

Bonsoir,rnCommencez donc par recueillir les témoignages écrits de la part des dits, et ensuite portez plainte.rnSans ces témoignages votre plainte risque de tourner court.rnCeci dit je n'ai pas tout compris et principalement, si je conçois la colère de la petite amie trompée, je ne comprends pas celle du copain, qui a été votre amant selon votre exposé.